

Décision

Générale

colonial

Décision n° 372 décision n° 372 du 30 septembre 1851

n° 372

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

20 septembre 1951

Numéro JO

n° 11 du 01/10/1951

Date du numéro

1 octobre 1951

TEXTE INTÉGRAL

Un congé administratif de six mois pour en jouir à Saint-Cast (Côtes-du-Hord), est accordé à M. Moal (Roland), vétérinaire inspecteur de 3° classe, qui. aura accompli le 27 septembre 1951 un séjour de deux ans dans le Territoire. Une réquisition de passage par voie aérienne Djibouti-Paris et une réquisition par voie ferrée Paris-Saint-Cast (Côtes du Nord) seront délivrées à l'intéressé, qui appartient au groupe III.